



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Michel SAVIN**

Paris, le 14 octobre 2021

**Sénateur de l'Isère**

Membre de la  
Commission de la  
Culture, de  
l'Éducation et de  
la Communication

Président du groupe  
d'études Pratiques  
Sportives et Grands  
Évènements  
Sportifs

### **Réaction de Michel Savin à l'annonce du plan d'investissement en faveur du sport du Président de la République**

*« Emmanuel Macron a présenté ce matin un plan national de 250M€ sur 3 ans pour financer 5 000 équipements sportifs de proximité dont 100M€ dès 2022. Je salue cette annonce, qui est un bon signal en faveur des territoires et du mouvement sportif.*

*Cependant, je demeure extrêmement vigilant. Le 13 septembre dernier, le Président de la République s'est engagé à inventer des nouvelles manières de financer et de construire, cela demeure encore flou.*

*Par ailleurs, les 100M€ annoncés pour 2022 ne sont à ce jour pas inscrits au projet de loi de finances pour 2022, en cours de discussion au Parlement. J'y serai particulièrement vigilant.*

*Enfin, les annonces n'engagent que ceux qui les formulent. Les paroles présidentielles devront se traduire en actes, et j'espère, que pour une fois, cela se fera.*

*Le Président Macron s'est engagé en faveur d'un Pass Sport à hauteur de 100M€, un dispositif a été créé mais est trop complexe et très peu utilisé (seul 25% du budget est à ce jour consommé) ;*

*Le Président Macron s'est engagé il y a un an à travailler sur la redevance d'image des sportifs professionnels, rien n'a été fait ;*

*Le Président Macron s'est engagé à professionnaliser les encadrements, rien n'a été fait depuis la crise des CTS de 2019 ;*

*Le président Macron s'est engagé à mettre plus de sport à l'école, toutes les propositions sénatoriales en ce sens ont été rejetés depuis 4 ans et demi ;*

*Le Président Macron s'est engagé à mettre en place des « cordées du sport » et un « capital sportif entrepreneur », et rien n'a encore été présenté ;*

*Le Président Macron s'est engagé en faveur d'un projet de loi Sport et Société, et à ce jour, elle n'est toujours pas inscrite à l'ordre du jour du Sénat. ».*

Contact Presse : Tanguy COURTOIS – 06.31.70.58.21